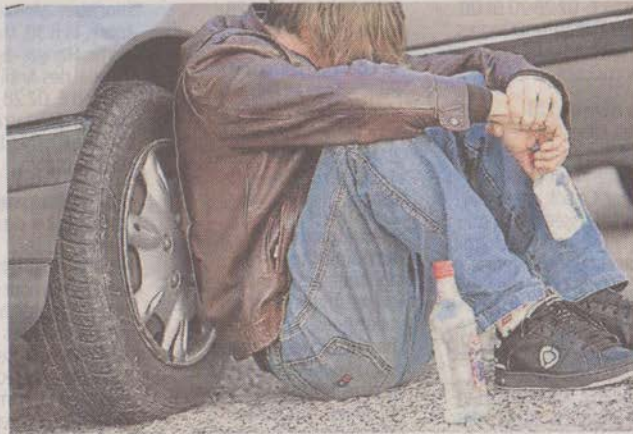


HUMEUR. Qui sont les vrais coupables des excès nocturnes

Comme un malaise

Chaque mercredi, un journaliste de la rédaction livre son point de vue sur l'actualité nantaise.

À Nantes, la fin de l'été indien a un goût amer. Ici, des riverains du centre-ville s'avouent excédés par les tapages nocturnes et organisent un collectif pour peser sur la politique sécuritaire. Là, la Ville prend un arrêté pour interdire la vente d'alcool à partir de 22 heures. Et, au centre du débat, on organise l'élection d'un maire de nuit pour renouer les liens distendus des soirées nantaises... On commence à douter de la prophétie de Jean-Marc Ayrault qui annonçait une pacification du cœur de Nantes par l'extension des plateaux piétons. De fait, certains petits matins ont un goût aussi écœurant que les litres de vodka ingurgités la veille. Et comme toujours, les accusations s'échangent au marché noir de nos incertitudes.



Qui donc est responsable de ces nuits mouvementées ? Archives CO

Ici, on estime que les forces de l'ordre sont inexistantes. Là, on juge que la Ville ne fait pas preuve d'autant de sévérité que Rennes sa voisine en oubliant d'appliquer ses propres arrêtés d'interdiction. Et plus loin, on fustige les tenanciers de bars en terrasse, grands promoteurs des tapages nocturnes. N'y aurait-il pas d'autres candidats à mettre au pilori de ces « binge drinking » mouvementés. Les parents d'ados par exemple qui se

flattent devant leurs enfants d'avoir pris une belle biture la veille. Ou ces grandes surfaces qui écoulent sans moufter des milliers de litres de vodka à 7 euros la bouteille alors que bars et restos ne vendent que 20 % de la consommation nationale d'alcool. Il serait temps que l'État qui a besoin d'argent, réserve à ces produits le sort qu'il accorde depuis des années à la cigarette.

J.-D. Fresneau